

Compte Rendu du Conseil Municipal du 1^o Aout 2018

Validation du compte rendu du conseil municipal du 31 mai 2018

Suivie d'une brève introduction sur les derniers événements et les informations de l'été : accident du Moutchic, conditions de mer difficiles du week end précédent, lacanau pro, fête de la mer, les différentes expositions à la Ville et à l'océan et les 10 ans du festival Musical'Océan

Rapporteur : Jérémy Boisson

Point 1 - Approbation de la charte du Parc Naturel Régional du Médoc et adhésion au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Médoc / approuvée

rapporteur : Jérémy Boisson

une charte développée sur 3 vocations, 10 orientations et 28 mesures pour :

- accorder les activités humaines avec les dynamiques naturelles pour renforcer son essor
- prendre soin des équilibres du médoc
- restructurer la relation avec la métropole

Cette charte rédigée par le service du pays Médoc comprend plus de 200 pages pour le futur Parc Naturel Régional du Médoc. C'est avant tout un outil de cohésion point d'accès à plusieurs sortes de financement dont les fonds leaders et un document fédérateur dont la vocation forte première est de nous rassembler autour du développement durable et du respect de l'environnement.

Monsieur Mas a rappelé:

- que 53 communes sont concernées, 4CDC, 3 villes, Bordeaux-Métropole et la Région,
- que la délibération a été adoptée le 4 avril 2018 avec un délai de 4 mois de validation et que Lacanau était la dernière commune à la valider.

Monsieur le Maire s'est réjoui que l'intérêt général l'ait finalement remporté. Il a exprimé son souhait de faire connaître à la population sur le site internet de la mairie, à travers le magazine et d'effectuer un travail de communication pour présenter le parc.

Rapporteur Monsieur le Maire

Point 2 - Renouvellement de la convention entre le SDEEG et la commune portant modalités d'exercice des services du SDEEG pour l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation du sol. / voté

La Communauté de Communes rembourse les frais d'instruction à la commune, il y aura un recrutement effectué pour le travail de l'instruction et l'accompagnement des administrés dans les démarches. Les locaux du service d'urbanisme vont évoluer. La municipalité a racheté la Poste qui va se déplacer à la Gaîté, les archives de la Ville ont été déplacées dans des locaux plus appropriés.

Monsieur Mas a évoqué la mutualisation ou les sites déportés et a demandé sur quel site s'effectuait l'instruction des permis et si le SDEEG prendrait le relais pendant les périodes d'instructions chargées.

En réponse Monsieur le Maire a évoqué la quantité importante des dossiers traités actuellement à Lacanau, la distance et la réflexion sur la dématérialisation et la possibilité de création de 2 pôles tout en relatant la charge des dossiers d'urbanisme au quotidien à Lacanau et le fait qu'il appuierait le cas échéant pour que cela soit toujours traité sur place. Il a précisé l'avancée du SCOT et du PLUI par la suite tout en précisant également le caractère chronophage de tels dossiers et le coût financier : 170000 € pour le PLU

Point 3 - Vente à Madame Caroline Delestre et Monsieur David Saboua. Terrain avenue Marie Curie / votée

350€/m² 340000€ acquéreur lot B pour autorisation à signer le compromis de vente

Monsieur Mas pose la question de l'accès pompier, d'un poumon vert supprimé et du projet de

découpage sur l'espace vert boisé classé

Monsieur le Maire répond par un meilleur entretien des parcelles pour limiter le risque de feu

Point 4 - Vente à Monsieur et Madame Alain et Sylvette Dupuy . Terrain corniche de les Meyjande. / votée

Parcelle non constructible pour 8710€ , Monsieur le Maire explique qu'il s'agit là d'une parcelle attenante à la maison déjà existante que cela permettra un meilleur suivi de l'entretien et déchargera le service municipaux .

Monsieur Mas déplore que la mairie selon lui délaisse les espaces verts.

Point 5 - Projet du Pôle de santé au Moutchic : désaffectation et déclassement du domaine public communal des parcelles AK n°1 et n°41 en vue de leur cession à la société Réalités Promotion. / adopté

La parcelle qui avait connue une activité de camping-car a été désaffectée depuis 2012 et laissée à l'abandon.

Il s'agit là d'acter son déclassement pour pouvoir signer la promesse de vente à Réalités (projet Human'Essence)

Un partenariat a été signé avec la clinique Jean Vilar et le projet amènera la création de 150 emplois.

Monsieur Mas a précisé que l'avis des domaines n'avait pas encore été donné

Monsieur le Maire a répondu qu'il lui serait remis dès réception

Rapporteur : Michel Bauer

Point 6 - Recours à un contrat d'apprentissage au service des sports /adopté

Il s'agit de la demande d'un BTGEPS pour une durée de deux ans, c'est un dispositif complètement récent une demande d'agrément doit être faite auprès du préfet.

Rapporteur : Sylvie Lavergne

Point 7- Subvention au Club de wave ski paddle aventure / adoptée

Il s'agit d'une demande subvention pour un projet vidéo de Pablo Arrouays, canaulais et waveski rider professionnel.

5 sportifs de haut niveau qui veulent promouvoir leur sport en réalisant une vidéo d'images de waveski à travers le monde, vidéo qui sera projeté à lacanau la mairie participe à hauteur de 1000 € et ce sera imputé sur le budget principal.

Rapporteur : Adrien Debever

Point 8 - Demande de subvention au titre du fonds d'aide à l'aménagement et de l'équipement des communes (FDAEC) : Précision du montant alloué

Il s'agit d'une subvention par canton. Demande de 33173€ pour la réfection de la toiture de Lacanau Ville

Avant clôture : brève info canicule et conseils